

## Messages clés

La présente trousse vise à informer et à sensibiliser la population ontarienne sur la sécurité routière en présence d'autobus scolaires.

Son contenu peut être diffusé.

Il importe que les automobilistes, les parents, les personnes responsables et les élèves sachent comment assurer la sécurité des enfants à l'intérieur d'un autobus scolaire et à proximité d'un tel véhicule.



### Les comportements sécuritaires pour les automobilistes

Les conducteurs doivent faire attention, garder leurs distances et rester vigilants lorsqu'ils approchent ou dépassent un autobus scolaire.

- La loi exige de tous les automobilistes qu'ils s'arrêtent en présence d'un autobus scolaire qui s'est immobilisé et dont les feux rouges supérieurs clignotent.
- Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, ils doivent aussi s'arrêter pour les autobus immobilisés dont le bras de signalisation d'arrêt est déployé<sup>1</sup>. Il est illégal d'effectuer un dépassement à ce moment, même si les feux rouges supérieurs de l'autobus ne clignotent pas.
- Faites preuve de patience, et d'une vigilance particulière, lorsque vous êtes amenés à conduire en présence d'un autobus scolaire.
  - Tenez pour acquis qu'un enfant pourrait surgir à tout moment.
- Soyez courtois envers les chauffeurs d'autobus scolaire; laissez-leur de l'espace de manœuvre et ne nuisez pas à leurs changements de voie.
- Sur une route **sans** terre-plein central :
  - Les conducteurs circulant dans les deux directions doivent s'immobiliser lorsque les feux rouges supérieurs d'un autobus scolaire arrêté clignotent et/ou que son bras de signalisation d'arrêt est déployé.
  - Si vous êtes devant l'autobus, arrêtez-vous à une distance sécuritaire pour laisser les enfants y monter ou en descendre et traverser la rue.
  - Ne poursuivez pas votre chemin tant que les feux n'ont pas cessé de clignoter et que le bras ne s'est pas replié ou que l'autobus ne s'est pas remis en route.



- Sur une route **avec** terre-plein central :
  - Les véhicules circulant en sens inverse ne sont pas tenus de s'arrêter.



- N'oubliez pas que les autobus scolaires sont tenus de s'arrêter aux passages à niveau.

**Note<sup>1</sup>** : Ces systèmes sont conçus pour être actionnés tous ensemble afin de maximiser la visibilité du signal indiquant aux automobilistes qu'ils doivent s'immobiliser pour l'autobus arrêté. Cela dit, il demeure une infraction d'ignorer ce signal même si seuls les feux rouges supérieurs clignotent ou seul le bras d'arrêt est déployé.



### Les passages pour piétons et passages pour élèves

- Les conducteurs – y compris les cyclistes – doivent s'immobiliser et céder le passage aux passages pour piétons, aux passages pour élèves et en présence d'un passeur scolaire.
  - Les conducteurs et les cyclistes peuvent poursuivre leur route seulement quand les piétons et les passeurs scolaires ont traversé et sont en sécurité sur le trottoir.

Un passage pour élèves est un passage pour piétons indiqué par un panneau et supervisé par un passeur scolaire.





## Les comportements sécuritaires pour les élèves

Si vous êtes parent, discutez avec vos enfants des mesures de sécurité à adopter lorsqu'ils prennent l'autobus pour vous assurer qu'ils font preuve de prudence.

- Rendez-vous à l'arrêt avant l'arrivée de l'autobus.
- Attendez dans un endroit sécuritaire, loin du bord de la route. Ne jouez pas dans les fossés ou sur les bancs de neige.
- Tenez-vous hors de la **zone de danger** : si vous êtes capable de toucher l'autobus, vous êtes trop près.
  - Faites dix grands pas pour sortir de la **zone de danger**, et vérifiez si le chauffeur d'autobus et vous pouvez vous voir.



- Traversez toujours la rue devant l'autobus, jamais derrière lui.
- Avant de traverser, regardez à gauche et à droite et attendez que le chauffeur actionne les feux de l'autobus.
- Traversez la rue loin de l'autobus, à une distance d'au moins dix grandes enjambées.
- Montez dans l'autobus ou descendez de celui-ci à la file indienne. Ne bousculez pas les autres écoliers.
- Traversez la rue en marchant, jamais à la course.
- Ne vous arrêtez **jamais** dans la **zone de danger** pour ramasser un objet que vous avez laissé tomber. Si ça arrive, demandez à un adulte ou au chauffeur d'autobus de vous aider.

## La sécurité dans les zones scolaires

La sécurité dans les zones scolaires, c'est l'affaire de tout le monde. Voici quelques rappels pour les élèves, et pour leurs parents et tuteurs.

- Si vous allez porter ou chercher un enfant à l'école, vous devez respecter les règles de sécurité fixées par l'établissement.
- Respectez les limites de vitesse affichées dans la zone scolaire ainsi que les aires d'embarquement et de débarquement désignées.
- Que votre enfant se rende à l'école en marchant ou en roulant, il est bon de planifier et de faire le chemin avec lui d'avance pour le familiariser avec le trajet.

## En chiffres

**836 032**

Chaque jour de classe en Ontario, ce sont 836 032 élèves qui se déplacent en véhicule scolaire.



**1,6 %**

En 2017, 1,6 % des accidents de la route ayant entraîné des décès ou des blessures impliquaient un véhicule scolaire



**70 fois**

Un élève a 70 fois plus de chances d'arriver sain et sauf à l'école s'il voyage en autobus scolaire plutôt qu'en voiture

## Pénalités

Les conséquences sont sérieuses pour tout conducteur qui ne s'arrête pas en présence d'un autobus scolaire qui s'est immobilisé et dont les feux rouges supérieurs clignotent et/ou le bras de signalement d'arrêt est déployé.

- Première condamnation : Amende de 400 \$ à 2 000 \$ et six points d'inaptitude.
- Condamnations suivantes : Amende de 1 000 à 4 000 \$, six points d'inaptitude et peine d'emprisonnement potentielle (d'une durée allant jusqu'à six mois).
- L'accusation peut viser le propriétaire du véhicule même si l'infraction a été commise par quelqu'un d'autre.

En ligne

## Publications en ligne

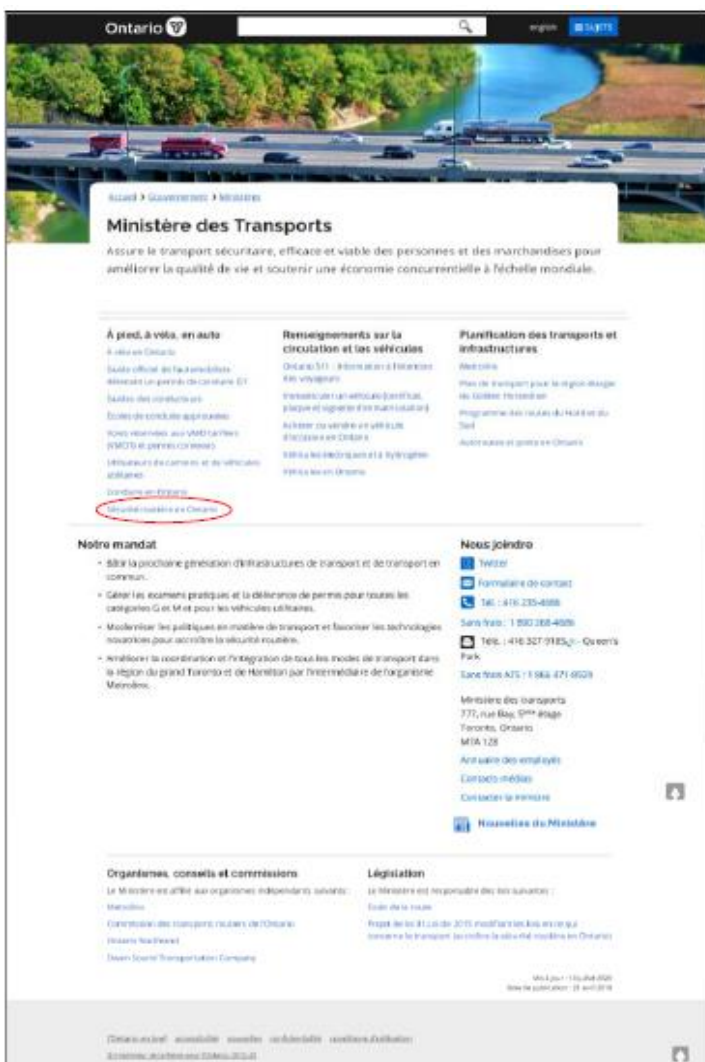
Téléchargeables à partir des liens suivants :

[Règles de sécurité concernant les autobus scolaires](#)

[Arrêtez – Autobus scolaire](#)



## Site Web



- 1 Aller à la page [ontario.ca/transports](http://ontario.ca/transports)
- 2 Sélectionner [Sécurité routière en Ontario](#)
- 3 Cliquer sur [Règles de sécurité relatives aux autobus scolaires](#)

## Médias sociaux

Retweetez, aimez et partagez dans vos comptes de médias sociaux.

---

**Date de publication** 6 janvier 2020

---

**Message** Les fêtes sont finies et c'est le #retourenclasse. Conducteurs, rappelez-vous d'arrêter quand un autobus scolaire fait clignoter son feu rouge supérieur, sinon, une amende de 400 \$ à 2 000 \$ et 6 points d'inaptitude vous attendent.  
<http://mto.gov.on.ca/english/safety/school-bus-safety.shtml>  
#SécuritéBusScolaire

---

**Image**



---

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1214170110606348293>

---

**Date de publication** 25 octobre 2019

---

**Message** 1/2 Pour conclure la Semaine de la sécurité des autobus scolaires, nous vous encourageons à connaître et à respecter les règles.  
#SemaineSécuritéBusScolaire

2/2 #LSV? Le fait de ne pas s'arrêter lorsqu'un autobus scolaire fait clignoter son feu rouge supérieur est passible d'une amende de 400 \$ à 2 000 \$ et de 6 points d'inaptitude. En savoir plus :  
<http://mto.gov.on.ca/english/safety/school-bus-safety.shtml>

---

**Image**



---

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1187724306199044096>

---

**Date de publication** 23 octobre 2019

**Message** Nous assurons la sécurité des élèves grâce à des mesures qui donneront aux municipalités les outils dont elles ont besoin pour cibler les conducteurs qui menacent la sécurité des enfants dans les autobus scolaires. Détails :  
<https://news.ontario.ca/mto/fr/2019/04/ontario-annonce-des-mesures-pour-accroitre-la-securite-des-autobus-scolaires.html>...  
#SemaineSécuritéBusScolaire

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1186983196992380929>

---

**Date de publication** 21 octobre 2019

**Message** Aidez à assurer la sécurité des élèves en faisant preuve d'une prudence accrue lorsqu'ils s'approchent d'un autobus scolaire.  
<http://mto.gov.on.ca/french/safety/school-bus-safety.shtml>  
#SemaineSécuritéBusScolaire

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1186349740310573057>

---

**Date de publication** 25 septembre 2019

---

**Message** Faites attention, laissez de l'espace, soyez vigilant et suivez toutes les règles lorsque vous approchez des autobus scolaires.  
#SécuritéBusScolaire #RetourEnClasse

<http://mto.gov.on.ca/french/safety/school-bus-safety.shtml>

---

**Image**



---

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/117684407936118214>

---

**Date de publication** 7 septembre 2019

---

**Message** Partager la route, c'est avoir de la considération pour les autres. Les automobilistes et les cyclistes doivent attendre que les piétons traversent toute la chaussée. Détails :  
<http://mto.gov.on.ca/french/safety/pedestrian-safety.shtml>

#SécuritéPiétons

---

**Image**



---

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1170313300963446785>



---

**Release Date** 5 septembre 2019

**Social Copy** Attention conducteurs : connaissez les règles. L'amende pour avoir omis de s'arrêter pour un autobus scolaire dont le feu rouge supérieur clignote est de 400 \$ à 2000 \$ et 6 points d'inaptitude.  
Détails : <http://mto.gov.on.ca/french/safety/school-bus-safety.shtml>

#SécuritéBusScolaire #LaRentréeScolaire

---

**Shareable**



---

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1169603647061352448>

---

**Date de publication** 4 septembre 2019

**Message** Attention conducteurs : De nombreux élèves en Ontario reviennent à l'école cette semaine. Veuillez conduire avec une prudence supplémentaire dans les zones scolaires.  
Détails : <https://ontario.ca/fr/document/guide-officiel-de-lautomobiliste/panneaux-de-signalisation>  
#LaRentréeScolaire

---

**Image**



---

**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1169339524830433280>

---

**Date de publication** 3 septembre 2019

---

**Message** En ON, 830 k+ élèves sont en bus scolaire. Nous assurons la sécurité des élèves grâce à des mesures qui donnent aux municipalités les outils nécessaires pour cibler les conducteurs qui menacent la sécurité des enfants dans les autobus scolaires.

<https://news.ontario.ca/mto/fr/2019/04/ontario-annonce-des-mesures-pour-accroitre-la-securite-des-autobus-scolaires.html>

---

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1168984539173199877>

---

---

**Date de publication** 3 septembre 2019

---

**Message** C'est la rentrée, et les élèves retournent en classe, Faites attention, laissez de l'espace et suivez toutes les règles à l'approche des zones scolaires et des autobus scolaires. Tous ensemble assurons la sécurité de nos enfants.

Détails : <http://mto.gov.on.ca/french/safety/school-bus-safety.shtml>

---

**Image**



**Lien** <https://twitter.com/transportON/status/1168947628765261824>

---

Comptes de médias sociaux du ministère des Transports

 [twitter.com/transportON](https://twitter.com/transportON)

 [facebook.com/MindesTransports](https://facebook.com/MindesTransports)

 [linkedin.com/company/ontario-ministry-of-transportation](https://linkedin.com/company/ontario-ministry-of-transportation)